

Chers parents,

Nous sommes conscients que vos enfants veulent participer à plusieurs activités offertes à l'école et pour certains, la campagne de financement peut s'avérer très utile pour réduire les frais engendrés et permettre d'accepter d'inscrire votre enfant à une ou plusieurs activités.

Voici les projets pour lesquels votre enfant pourrait vouloir participer à la campagne de financement école 2018-2019 : voyage, sports interscolaires, activités parascolaires, sorties éducatives, journée d'activités d'hiver, bal des finissants et l'album des finissants.

Nous croyons important de vous informer de certaines règles de base concernant le respect de l'encadrement que s'est dotée la commission scolaire des Premières-Seigneuries pour les activités de campagne de financement :

Les objectifs d'une campagne de financement sont :

- 1) Amasser des sommes pour un but précis;
- 2) Utiliser les sommes dans l'année en cours (à l'exception d'un projet sur deux ans);
- 3) Les sommes récoltées ne sont pas un revenu appartenant à l'élève, mais un moyen de financement offert pour réduire le coût de l'activité choisie;
- 4) Puisque les sommes récoltées ont un but précis, les élèves ne doivent pas ramasser plus que le coût du projet, sinon, les sommes excédentaires appartiendront automatiquement au projet pour lequel l'enfant a sollicité des sommes et profitera à l'ensemble des participants;
- 5) Les profits ne sont pas remboursables ni transférables à un autre élève incluant les frères et sœurs, et ne peuvent servir à payer les frais scolaires;
- 6) En cas de désistement à une activité, en aucun cas, nous ne rembourserons à un élève les sommes récoltées pour une campagne de financement. Puisque, les sommes sont déposées dans le projet et peuvent réduire les frais généraux de l'activité pour l'ensemble du groupe, nous devons prendre entente avec le responsable du dossier avant d'accepter le transfert des sommes pour une autre activité et éviter de pénaliser le groupe et le budget de l'activité initiale.

Pour l'année scolaire 2018-2019, l'école des Sentiers utilisera, à titre de projet pilote, la campagne de financement proposée par FundScrip. En quoi la campagne consiste ? Les élèves bénéficient de ristournes sur des cartes-cadeaux achetées par leurs parents.



De 2 % à 12 % de profit  
240 détaillants de toutes sortes  
Livraison des cartes **à la maison**

Magasinez avec des cartes-cadeaux  
Magasiner où vous voulez  
Amassez de l'argent pour votre projet

Si cette campagne vous intéresse, suivre la procédure suivante :

- 1) Vous devez aller sur le site internet de FundScrip [www.fundscrip.com](http://www.fundscrip.com) ;
- 2) Cliquer sur "École des Sentiers";
- 3) Dans le champ "Code d'invitation", vous devez inscrire le code W2MBW6 et cliquer sur "chercher";
- 4) Inscrivez-vous. À noter que 1 à 2 minutes après votre inscription, vous recevrez un courriel de FundScrip pour "confirmer" votre inscription. N'oubliez pas de suivre cette étape;
- 5) Vous devez ajouter le nom de votre enfant (ou vos enfants le cas échéant) et choisir l'activité pour laquelle le financement s'appliquera;
- 6) Vous pouvez maintenant acheter vos cartes.

Aucun remboursement ou remise en argent n'est possible avec FundScrip.

N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de plus de renseignements : [066.vieetudiante@csdps.qc.ca](mailto:066.vieetudiante@csdps.qc.ca)  
ou par téléphone au 418-624-3757 au poste 0243.

Merci et bonne collecte !

Isabelle Arata  
Technicienne en loisir